

21 janvier 2011 **L'UDC Vernier lance une initiative communale pour moins de citernes, plus de sécurité**

Depuis 6 mois, l'UDC, soucieuse de la sécurité de la population verniolane, s'intéresse de près dépôts pétroliers de Vernier et agit. En effet, les constructions se sont multipliées dans leurs abords immédiats et l'absence de risque n'est pas garantie.

Contexte :

Si les dépôts d'hydrocarbures sis au sud de l'autoroute ont fait l'objet d'une évaluation démontrant la sécurité des sites et **l'absence de danger pour a population, tel n'est pas le cas des citernes sises au nord de l'autoroute**. Il s'agit des citernes de Petrostock (ex Sasma) situées à Blandonnet, à moins de 100 mètres des immeubles du centre d'affaires de Blandonnet abritant notamment le TCS, la banque HSBC, L'Oréal, etc. et à moins de 200 mètres du nouveau centre commercial IKEA. Une partie du centre d'affaire de Blandonnet est même située dans le rayon dit de sécurité de 100 mètres selon l'OPAM (Ordonnance sur les accidents majeurs) dans lequel est interdit notamment « l'implantation de nouvelles habitations, emplois en grande quantité et activité entraînant une importante population, ou des bâtiments dont l'évacuation est difficile ».

La situation est donc de plus en plus préoccupante. *Voir à ce propos l'article de Marc Bretton paru dans la Tribune de Genève le 16 décembre 2005 déjà « Cent citernes à Vernier. Joue-t-on avec le feu? »*

Actions de l'UDC Vernier :

Eté 2010

au niveau communal : 21 juin, dépôt d'une **résolution municipale** demandant que les activités de l'entreprise Tamoil sur Vernier soient interdites.

Thème abordé dans la page UDC de l'Actu Vernier de juillet

au niveau cantonal : Le 6 juillet, dépôt d'une motion, M 1966 « Débarrassons Vernier de ses citernes ! », demandant le transfert des citernes verniolanes vers un site éloigné de la population.

Interpellation du Conseil d'Etat : Le 13 octobre, le Conseil d'Etat a répondu aux interpellations urgentes écrites 1029, 1030 et 1031 du 24 septembre 2010 de Christina Meissner, députée, également présidente UDC de Vernier « Qu'en l'état actuel des connaissances, le **risque pour la population résidant alentour des dépôts pétroliers de Vernier est jugé acceptable** au sens de l'OPAM. **Il n'y a donc pas de mesures particulières à prendre...** ».

Toutefois, le Conseil d'Etat souligne que pour le site de Petrostock (ex-Sasma sis a Blandonnet), une étude de risque a été ordonnée dont la version complète et conforme est parvenue tout récemment (coïncidence ?), et que les résultats attendus prochainement seraient consultables par la population.

Mais, le Conseil d'Etat écrit aussi qu'en octobre 2010 (coïncidence ?), il « *s'est par ailleurs doté d'une nouvelle structure en charge de gérer la problématique des risques majeurs dans les entreprises, les voies de communication ainsi que pour le transport par conduites (oléoducs et gazoducs). Elle permettra d'avoir une meilleure vision globale de la gestion des risques majeurs sur les grandes infrastructures du canton et ses tâches iront de la prévention en lien avec l'aménagement du territoire jusqu'à la vérification de la mise en œuvre concrète des exercices périodiques et des plans d'intervention ainsi que le stipule l'OPAM* ».

21 janvier 2011 **L'UDC Vernier lance une initiative communale pour moins de citernes, plus de sécurité**

Loin de nous rassurer, ces réponses ne font que soulever davantage de questions et de doutes : Comment peut-on prétendre que les risques sont acceptables (au fait c'est combien de morts un risque acceptable ?) alors qu'on les « étudie » encore et que des contrôles complémentaires ont été réclamés ?

Le Conseil d'Etat aurait pu tout aussi bien se rendre sur le terrain pour constater que le site de Petrostock n'est pas surveillé, que le portail devant protéger le site est constamment grand ouvert, que des bennes à ordures inflammables jouxtent les murs de confinement, que n'importe qui peut donc entrer et sortir de ce site... et ce à moins de 800 mètres à vol d'oiseau de la population.

Thème abordé dans la page UDC de l'Actu Vernier de novembre

Automne 2010

au niveau communal : 3 octobre, dépôt d'une résolution municipale demandant le déplacement des citernes des sites SASMA (Blandonnet), SOGEP et TAMOIL

au niveau cantonal : 12 novembre, dépôt d'une résolution, R647, demandant entre autres, de réduire les risques encourus par la population verniolane du fait de la proximité des citernes d'hydrocarbures sises le long de la route de Vernier, par leur regroupement et/ou leur déplacement.

Thèmes abordés dans la page du conseil municipal de l'Actu Vernier de novembre

Hiver 2010-2011

au niveau communal : 10 décembre, dépôt d'une interpellation écrite pour que le conseil administratif obtienne le rapport du SEN sur la sécurité des citernes et la publication des résultats de l'étude dans le journal communal.

au niveau cantonal : 10 décembre, lettre de la députée Christina Meissner, pour demander le rapport du SEN sur la sécurité des citernes. Réponse obtenue le 22 décembre comme quoi l'évaluation lui serait transmise ainsi qu'à la commune dès lors qu'elle en ferait la demande.

L'évaluation tarde à être rendue publique, pourquoi ? Afin de **renforcer les démarches entamées par les élus pour sécuriser la population et aménager de manière cohérente le territoire de la commune, l'UDC Vernier a décidé de s'adresser à la population en lançant une initiative communale le 1^e février pour moins de citernes, plus de sécurité** demandant au conseil municipal de délibérer pour

- **Supprimer d'ici fin 2012 les citernes du site de Blandonnet** en rationalisant le stockage des hydrocarbures dans des lieux plus éloignés des habitations et commerces.
- **Aménager le site de Blandonnet**, sis à l'entrée dans la commune, de manière harmonieuse, cohérente et sûre pour les habitants.